



AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2024

2024 AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

DBV TECHNOLOGIES

Société Anonyme au capital de 13.697.369,70 euros

107, avenue de la République
92320 Châtillon
441 772 522 R.C.S. Nanterre



Le document d'enregistrement universel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 avril 2025 sous le numéro D. 25-0251, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n° 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le présent amendement actualise et doit être lu conjointement avec le document d'enregistrement universel 2024 déposé auprès de l'Autorité des marchés financier le 11 avril 2025 sous le numéro D. 25-0251. Une table de correspondance est fournie dans le présent amendement afin de permettre de retrouver facilement les informations incorporées par référence et celles mise à jour ou modifiées.

Des exemplaires du document d'enregistrement universel 2024 ainsi que du présent amendement sont disponibles sans frais au siège social de DBV Technologies (ci-après la « **Société** ») : 107 avenue de la République, 92320 Châtillon et sur son site internet (www.dbv-technologies.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).



Cet amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 3 juin 2025 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n° 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel de DBV Technologies peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note d'opération et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'Autorité des marchés financier conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

SOMMAIRE

- 1. ACTUALISATION DU CHAPITRE 3 – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE p.4
- 2. ACTUALISATION DU CHAPITRE 5 – INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES p.7
 - 2.1 Communiqué de presse du 30 avril 2025 sur les résultats du premier trimestre 2025
- 3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES p.9
 - 3.1 Responsable de l'amendement au document d'enregistrement universel et attestation
 - 3.2 Table de concordance du rapport de gestion
 - 3.3 Table de concordance du document d'enregistrement universel et de l'amendement aux rubriques des annexes 1 et 2 du Règlement européen 2019/980

1. ACTUALISATION DU CHAPITRE 3 – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

REMUNERATION TOTALE ET AVANTAGES VERSES AU COURS DE L'EXERCICE 2024 OU ATTRIBUES AU TITRE DU MEME EXERCICE AU DIRECTEUR GENERAL

Conformément à la politique de rémunération 2024 votée lors de l'Assemblée Générale du 16 mai 2024, le Conseil d'administration peut décider d'allouer une rémunération exceptionnelle au Directeur Général au regard de circonstances très particulières et décorréélées des éléments de rémunérations fixe et variable. Le versement de ce type de rémunération doit pouvoir être justifié par un évènement tel que la réalisation d'une opération majeure pour la Société. Le montant de la rémunération exceptionnelle ainsi décidée ne pourra pas excéder 25% de la rémunération fixe annuelle.

Lors de sa réunion du 30 avril 2025, le Conseil d'administration, sur proposition de son Comité des Rémunérations, a décidé d'allouer une rémunération exceptionnelle au Directeur Général, dont le montant s'élève à 150.000 USD, soit 131.895 euros par application du taux de change tel que publié par la BCE le 30 avril 2025. Le Conseil a estimé que cette rémunération était justifiée au regard de l'implication exceptionnelle du Directeur Général au cours de l'année 2024 et sa contribution décisive à la mise en place de l'opération de financement nécessaire à la poursuite du développement de la Société.

Compte tenu de cette rémunération exceptionnelle, le paragraphe 3.4 du document d'enregistrement universel 2024 est mis à jour comme suit.

3.4.2.1 Tableau de synthèse des rémunérations, des stock-options et des actions gratuites attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
Daniel TASSÉ <i>Directeur Général et Administrateur</i>			
Rémunération due au titre de l'exercice ⁽¹⁾⁽²⁾	1 135 785 €	1 168 765 €	1 050 850 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	–	–	–
Valorisation des stock-options attribuées au cours de l'exercice ⁽³⁾	1 631 372 €	1 003 239 €	462 992 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	–	–	–
TOTAL	2 767 157 €	2 172 004 €	1 513 842 €
Michel de ROSEN <i>Président du Conseil d'administration</i>			
Rémunération due au titre de l'exercice	165 000 €	160 000 €	160 000 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	–	–	–
Valorisation des stock-options attribuées au cours de l'exercice	–	–	–
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	–	–	–
TOTAL	165 000 €	160 000 €	160 000 €

(1) Les montants en dollars US sont convertis (i) pour la rémunération fixe et la compensation fiscale, au taux de change applicable à chaque période, (ii) pour la rémunération variable au titre de l'exercice 2024, au taux de change tel que publié par la BCE à la date de décision de la rémunération, à savoir le 22 janvier 2025, soit 1,0443 \$ pour 1 € et (iii) pour la rémunération exceptionnelle décidée le 30 avril 2025 au taux de change tel que publié par la BCE à cette date soit 1,1373 \$ pour 1 €.

(2) Lors de sa réunion du 30 avril 2025, le Conseil d'administration a décidé, sur recommandation du Comité de Rémunérations, au vu du succès de l'opération de financement annoncée par un communiqué du 28 mars 2025 et en application de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale du 16 mai 2024, d'attribuer au Directeur Général une rémunération exceptionnelle de 150.000 USD, soit 131.895 euros par application du taux de change tel que publié par la BCE à la date de décision de l'octroi de cette rémunération.

(3) Lors de sa réunion du 4 décembre 2024, le Conseil d'administration a attribué 813 200 options de souscription d'actions à Monsieur Daniel Tassé, qui seront exerçables au prix de 0,85 euros (cf. paragraphe 3.4.2.5 du document d'enregistrement universel 2024). La méthode de valorisation des titres est détaillée en note 17 de l'annexe aux comptes consolidés présentés au chapitre 5 du document d'enregistrement universel 2024.

3.4.2.2 Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2024

	Exercice 2022		Exercice 2023		Exercice 2024	
	Montants attribués au titre de l'exercice	Montants versés au titre de l'exercice	Montants attribués au titre de l'exercice	Montants versés au titre de l'exercice	Montants attribués au titre de l'exercice	Montants versés au titre de l'exercice
Daniel TASSÉ						
<i>Directeur Général et Administrateur</i>						
Rémunération fixe ⁽¹⁾	569 801 €	569 801 €	555 823 €	555 823 €	552 476 €	552 476 €
Rémunération variable annuelle ⁽¹⁾	565 984 €	565 984 €	584 420 €	584 420 €	333 238 €	–
Rémunération variable pluriannuelle	–	–	–	–	–	–
Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–	131 895 €	–
Rémunération d'Administrateur	–	–	–	–	–	–
Autres rémunérations ⁽¹⁾	13 259 €	13 259 €	28 522 €	28 522 €	33 241 €	33 241 €
Avantages en nature	–	–	–	–	–	–
TOTAL	1 149 044 €	1 149 044 €	1 168 765 €	1 168 765 €	1 050 850 €	585 717 €
Michel de ROSEN						
<i>Président du Conseil d'administration</i>						
Rémunération fixe ⁽²⁾	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Rémunération variable annuelle ⁽²⁾	–	–	–	–	–	–
Rémunération variable pluriannuelle	–	–	–	–	–	–
Rémunération exceptionnelle ⁽²⁾	–	–	–	–	–	–
Rémunération d'Administrateur	15 000 €	15 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Autres rémunérations	–	–	–	–	–	–
Avantages en nature	–	–	–	–	–	–
TOTAL	165 000 €	165 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €
TOTAL DIRIGEANTS	1 314 044 €	1 314 044 €	1 328 765 €	1 328 765 €	1 210 850 €	745 717 €

(1) Les montants en dollars US sont convertis (i) pour la rémunération fixe et la compensation fiscale, au taux de change applicable à chaque période, (ii) pour la rémunération variable au titre de l'exercice 2024 au taux de change tel que publié par la BCE à la date de décision de la rémunération, à savoir le 22 janvier 2025, correspondant à 1,0443 \$ pour 1 € et (iii) pour la rémunération exceptionnelle décidée le 30 avril 2025 au taux de change tel que publié par la BCE à cette date soit 1,1373 \$ pour 1€.

Le Conseil d'administration du 14 novembre 2018 a décidé que la rémunération de M. Tassé, en sa qualité de Directeur Général, serait composée d'une partie fixe égale à la somme de 600 000 dollars payable conformément aux usages de la Société.

Conformément à la politique de rémunération votée par l'Assemblée générale du 16 mai 2024, le montant maximum de la rémunération variable annuelle du Directeur Général correspond à 150 % de la rémunération fixe annuelle, en cas de surperformance. Il est précisé que si le taux d'atteinte global des objectifs prédéfinis par le Conseil d'administration est inférieur à 50 %, aucune rémunération variable annuelle ne serait due.

Les objectifs de la rémunération variable au titre de 2024 ont été fixés par le Conseil d'administration et figurant dans la politique de rémunération pour 2024 approuvée par l'Assemblée générale du 16 mai 2024, étaient liés à la réalisation d'objectifs (i) qualitatifs: Exécution des études cliniques et préparation des dossiers BLA, Préparation du module 3 du BLA chez les 1-3 ans, développement du pipeline, faire avancer les programmes précliniques et (ii) quantitatifs, relatifs au renforcement des capacités de la Société et au maintien sous contrôle des coûts opérationnels.

Lors de sa réunion du 22 janvier 2025, le Conseil d'administration a constaté un taux d'atteinte de 58 % des objectifs du Directeur Général, équivalant à une rémunération variable égale à 58 % de sa rémunération fixe. Le versement de la rémunération variable attribuée au titre de l'exercice 2024 est conditionné à l'approbation de l'Assemblée générale du 11 juin 2025.

Conformément à la politique de rémunération votée par l'Assemblée générale du 16 mai 2024, le Directeur Général a bénéficié d'une compensation fiscale au regard de son statut de résident américain pour un montant de 33 241 euros.

Lors de sa réunion du 30 avril 2025, le Conseil d'administration a décidé, sur recommandation du Comité de Rémunérations, au vu du succès de l'opération de financement annoncée par un communiqué du 28 mars (3h30 CET) 2025 et en application de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale du 16 mai 2024, d'attribuer au Directeur Général une rémunération exceptionnelle de 150.000 USD, soit 131.895 euros par application du taux de change tel que publié par la BCE à la date de décision de l'octroi de cette rémunération.

Lors de sa réunion du 4 décembre 2024, le Conseil d'administration a attribué 813 200 options de souscription d'actions à M. Daniel Tassé, qui seront exerçables au prix de 0,85 euros (cf. paragraphe 3.4.2.5 du document d'enregistrement universel 2024).

Il ne bénéficie à ce jour d'aucune attribution gratuite d'actions.

Il bénéficie également d'une indemnité liée à la cessation de ses fonctions (cf. paragraphe 4.3.3.4.8 du document d'enregistrement universel 2024).

(2) Monsieur Michel de Rosen bénéficie au titre de ses fonctions de Président du Conseil d'administration, depuis la décision du Conseil d'administration du 31 mars 2019, d'une rémunération fixe annuelle de 150 000 euros.

Il bénéficie également en 2024 d'une rémunération en qualité de membre du Comité des Nominations et de la Gouvernance et de membre du Comité des Rémunérations d'un montant de 10 000 euros.

Ces éléments de rémunération ont contribué aux performances à long terme de la Société de la manière suivante : ils sont conformes à l'intérêt social de la Société, contribuent à sa pérennité et s'inscrivent dans la stratégie commerciale de la Société.

2. ACTUALISATION DU CHAPITRE 5 – INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

2.1. Communiqué de presse du 30 avril 2025 sur les résultats du premier trimestre 2025

DBV Technologies publie ses résultats financiers du 1er trimestre 2025

DBV Technologies (Euronext : DBV - ISIN : FR0010417345 - Nasdaq Stock Market : DBVT-CUSIP :23306J309), société biopharmaceutique au stade clinique, publie aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre 2025. Les états financiers trimestriels ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 30 avril 2025

Résultats financiers pour le trimestre clos le 31 mars 2025

Les états financiers consolidés condensés de la Société pour les 3 premiers mois clos le 31 mars 2025 sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis aux États-Unis (« U.S. GAAP »). Sauf indication contraire, les données financières sont présentées selon le référentiel comptable U.S. GAAP. Les données financières sont commentées sur la base des états financiers U.S. GAAP pour les 3 premiers mois clos le 31 mars 2025.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions de dollars

<i>(non audité)</i>	U.S. GAAP	
	trois mois clos le 31 mars,	
	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	32.5	141.4
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles	(19.7)	(34.7)
Flux de trésorerie net lié aux activités d'investissement	(0.4)	(2.1)
Flux de trésorerie net lié aux activités de financement	—	(0.1)
Incidence des variations du cours des devises	0.5	(3.0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	13.0	101.5

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 13,0 millions de dollars au 31 mars 2025, contre 32,5 millions de dollars au 31 décembre 2024, soit une diminution nette de 19,5 millions de dollars. Cette diminution comprend 19,7 millions de dollars de trésorerie dédiée aux activités opérationnelles, principalement les essais cliniques avec la progression du recrutement de patients dans l'essai clinique de phase 3 VITESSE, ainsi que les activités réglementaires et de fabrication afférentes.

Le 27 mars 2025, la société a annoncé un financement pouvant atteindre 306,9 millions de dollars (284,5 millions d'euros) afin de faire progresser Viaskin[®] Peanut Patch jusqu'à la soumission d'une demande d'autorisation de mise sur le marché pour les produits biologiques (BLA) et son lancement commercial aux États-Unis, si celui-ci est approuvé. Ce financement comprend un produit brut de 125,5 millions de dollars (116,3 millions d'euros) reçu le 7 avril 2025. Compte tenu du produit brut reçu susmentionné et sur la base de ses activités, plans et hypothèses actuels examinés par le conseil d'administration le 23 mars 2025, la société estime que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie sont suffisants pour financer ses activités jusqu'en juin 2026.

La société a enregistré des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie négatifs depuis sa création. La société ne génère aucun chiffre d'affaires et continue de se préparer au lancement potentiel de son premier produit aux États-Unis et dans l'Union européenne, s'il est approuvé.

Produits opérationnels

En millions de dollars

<i>(non audité)</i>	U.S. GAAP	
	trois mois clos le 31 mars,	
	2025	2024
Crédit impôt recherche	0.8	1.4
Autres produits opérationnels	—	—
Produits opérationnels	0.8	1.4

Les produits opérationnels s'élevèrent à 0,8 million de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2025, contre 1,4 million de dollars pour la même période en 2024, en raison d'une baisse du crédit d'impôt recherche (CIR). Une part accrue des activités de recherche et développement ont été menées en Amérique du Nord et sont par conséquent non éligibles au CIR.

Charges Opérationnelles

En millions de dollars

<i>(non audité)</i>	U.S. GAAP	
	trois mois clos le 31 mars,	
	2025	2024
Recherche et Développement	(21.5)	(21.4)
Frais commerciaux	(0.3)	(0.8)
Frais généraux	(5.6)	(7.8)
Charges opérationnelles	(27.4)	(30.0)

Les charges opérationnelles s'élevèrent à 27,4 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2025, contre 30 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2024, soit une baisse de 2,6 millions de dollars. Cette diminution provient d'une baisse des frais généraux et administratifs pour 2,2 millions de dollars liés aux coûts de déménagements en France et aux États-Unis, en 2024.

Perte nette et perte nette par action

	U.S. GAAP	
	trois mois clos le 31 mars,	
	2025	2024
Résultat net en millions de dollars	(27.1)	(27.3)
Résultat de base et dilué par action (\$/action)	(0.26)	(0.28)

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE

En millions de dollars

<i>(non audité)</i>	U.S. GAAP	
	31 mars 2025	31 décembre 2024 ¹
Actifs	50.6	65.7
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	13.0	32.5
Dettes	47.7	38.3
Capitaux propres dont résultat net	2.9	27.4

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE

En millions de dollars

	U.S. GAAP
--	-----------

¹ Le communiqué de presse du 30 avril 2025 sur les résultats du premier trimestre 2025 indique par erreur la date du « 31 décembre 2025 ». Il convenait de lire « 31 décembre 2024 ».

<i>(non audité)</i>	trois mois clos le 31 mars,	
	2025	2024
Produits opérationnels	0.8	1.4
Recherche et Développement	(21.5)	(21.4)
Frais commerciaux	(0.3)	(0.8)
Frais généraux	(5.6)	(7.8)
Charges opérationnelles	(27.4)	(30.0)
Résultat financier	(0.5)	1.3
Impôt sur les sociétés	—	—
Résultat net	(27.1)	(27.3)
Résultat de base et dilué par action (\$/action)	(0.26)	(0.28)

FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES CONDENSES DE LA SITUATION FINANCIERE INTERMEDIAIRE

<i>En millions de dollars</i>	U.S. GAAP	
	trois mois clos le 31 mars,	
<i>(non audité)</i>	2025	2024
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles	(19.7)	(34.7)
Flux de trésorerie net lié aux activités d'investissement	(0.4)	(2.1)
Flux de trésorerie net lié aux activités de financement	—	(0.1)
Incidence des variations du cours des devises (présentation U.S. GAAP)	0.5	(3.0)
Augmentation/(diminution) de la trésorerie	(19.5)	(39.8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	32.5	141.4
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	13.0	101.5

La Société a enregistré une perte nette de 27,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2025, contre une perte nette de 27,3 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2024.

Par action, la perte nette (calculée sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période) s'est élevée à (0,26) \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, contre (0,28) \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3.1. Responsable de l'amendement au document d'enregistrement universel et attestation

Monsieur Daniel TASSÉ

Directeur Général de DBV Technologies

« J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel 2024 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Fait à Châtillon, 3 juin 2025

Monsieur Daniel TASSÉ,
Directeur Général

3.2. Table de concordance du rapport de gestion

Le tableau thématique suivant permet d'identifier et de situer les mentions obligatoires du rapport du Conseil à l'Assemblée générale dans le document d'enregistrement universel 2024 et dans le présent amendement au document d'enregistrement universel 2024.

Informations requises du Rapport de gestion	Mentions requises au titre du RFA	Renvois	Amendement au
		au document d'enregistrement universel 2024	document d'enregistrement universel 2024
		Paragraphes	Paragraphes
1) ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DBV TECHNOLOGIES ET DU GROUPE EN 2024			
Situation de la Société et du Groupe durant l'exercice écoulé		1.3 – 5	N/A
Évolution prévisible		5.1.5.2	N/A
Événements importants survenus depuis la date de clôture		5.1.5.1	N/A
Activités des filiales et participations par branche d'activité		4.1.5	N/A
Résultats de la Société et du Groupe		5.3.1 – 5.2.1	2.1
Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la Société, notamment de la situation d'endettement de la Société et du Groupe	RFA	5.1 – 5.3.2.1	N/A
Indicateurs clés de performance de nature financière de la Société et du Groupe	RFA	5.2.1	N/A
Indicateurs clés de performance de nature non financière de la Société et du Groupe		5.1	N/A
Principaux risques et incertitudes de la Société et du Groupe	RFA	2.1	N/A
Procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière de la Société et du Groupe	RFA	2.1 – 2.2 – 2.3 – 2.6	N/A
Objectif et politique de couverture des transactions pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture de la Société et du Groupe	RFA	N/A	N/A
Exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie de la Société et du Groupe		2.1.2.3	N/A
Utilisation d'instruments financiers de la Société et du Groupe		N/A	N/A
Risques financiers liés aux effets du changement climatique et présentation des mesures prises pour les réduire (stratégie bas-carbone) de la Société et du Groupe	RFA	N/A	N/A
Activité en matière de recherche et de développement de la Société et du Groupe		1.3.5	N/A
Mention des succursales existantes		N/A	N/A
2) INFORMATIONS JURIDIQUES, FINANCIÈRES et FISCALES DE LA SOCIÉTÉ			
Répartition et évolution de l'actionnariat		4.3.3 – 4.4.1 – 4.4.2	N/A
Nom des sociétés contrôlées et la part du capital de la société qu'elles détiennent		4.1.5	N/A
Prises de participation significatives de l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français		N/A	N/A
Participation croisée		N/A	N/A
État de la participation des salariés au capital		4.3.5	N/A
Acquisition et cession par la Société de ses propres actions	RFA	4.3.4	N/A
Ajustement des titres donnant accès au capital en cas d'opérations financières		N/A	N/A
Ajustement des titres donnant accès au capital et les stock-options en cas de rachat d'actions		N/A	N/A
Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices		N/A	N/A
Charges non déductibles fiscalement		N/A	N/A
Le cas échéant, injonctions ou sanctions pécuniaires prononcées par le Conseil de la concurrence pour des pratiques anticoncurrentielles		N/A	N/A
Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients		5.3.2.3	N/A
Montant des prêts interentreprises		N/A	N/A
Informations relatives à l'exploitation d'une installation SEVESO		N/A	N/A

3) INFORMATIONS PORTANT SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX		
Opérations sur titres des dirigeants	3.8	N/A
4) DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (informations fournies sur une base volontaire)		
5) DOCUMENTS JOINTS		
Rapport sur les paiements aux gouvernements	N/A	N/A
Tableau des résultats des 5 derniers exercices de la société DBV Technologies	5.3.2.2	N/A
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	3	1

3.3. Table de concordance du document d'enregistrement universel et de l'amendement aux rubriques des annexes 1 et 2 du Règlement européen 2019/980

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 et 2 du règlement délégué (UE) 2019/980 de la commission du 14 mars 2019 et renvoie aux pages du document d'enregistrement universel 2024 et du présent amendement au document d'enregistrement universel 2024 où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

Références	Intitulés	Paragraphe du document d'enregistrement universel 2024	Paragraphe de l'amendement au document d'enregistrement universel 2024
SECTION 1	PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE		
Point 1.1	Personnes responsables des informations	6.1.1 – 6.1.2	3.1
Point 1.2	Attestation des responsables du document	6.1.1	3.1
Point 1.3	Déclaration d'expert	6.3	N/A
Point 1.4	Autres attestations en cas d'informations provenant de tiers	6.3	N/A
Point 1.5	Déclaration relative à l'approbation du document	Encart AMF – Page de garde	N/A
SECTION 2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
Point 2.1	Coordonnées	6.1.3	N/A
Point 2.2	Changements	6.1.3	N/A
SECTION 3	FACTEURS DE RISQUES		
Point 3.1	Description des risques importants	2.1	N/A
SECTION 4	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
Point 4.1	Raison sociale et nom commercial	4.1.1	N/A
Point 4.2	Enregistrement au RCS et identifiant (LEI)	4.1.2	N/A
Point 4.3	Date de constitution et durée	4.1.3	N/A
Point 4.4	Siège social – forme juridique – législation applicable – site web – autres	4.1.4	N/A
SECTION 5	APERÇU DES ACTIVITÉS		
Point 5.1	Principales activités	1.1 – 1.2 – 1.3	N/A
Point 5.1.1	Nature des opérations et principales activités	1.1 – 1.2 – 1.3	N/A
Point 5.1.2	Nouveaux produits et/ou services	1.1 – 1.2 – 1.3	N/A
Point 5.2	Principaux marchés	1.3.1	N/A
Point 5.3	Événements importants	5.3.2.1	N/A
Point 5.4	Stratégie et objectifs financiers et non financiers	1.2	2.1
Point 5.5	Degré de dépendance	2.1.2.2.1	N/A
Point 5.6	Position concurrentielle	2.1.2.1.5	N/A
Point 5.7	Investissements	5.1.4	N/A

Point 5.7.1	Investissements importants réalisés	5.1.4	N/A
Point 5.7.2	Investissements importants en cours ou engagements fermes	5.1.4	N/A
Point 5.7.3	Coentreprises et participations significatives	N/A	N/A
Point 5.7.4	Impact environnemental de l'utilisation des immobilisations corporelles	N/A	N/A
SECTION 6 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE			
Point 6.1	Description sommaire du Groupe/Organigramme	4.1	N/A
Point 6.2	Liste des filiales importantes	4.1.5 – 5.2.1 Note 10	N/A
SECTION 7 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT			
Point 7.1	Situation financière	5.1	2.1
Point 7.1.1	Exposé de l'évolution et résultat des activités	5.1.2	2.1
Point 7.1.2	Évolutions futures et activités en matière de recherche et développement	5.1.2.1	N/A
Point 7.2	Résultats d'exploitation	5.1.2	2.1
Point 7.2.1	Facteurs importants	5.1.1	N/A
Point 7.2.2	Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	5.1.2.1	N/A
SECTION 8 TRÉSORERIE ET CAPITAUX			
Point 8.1	Capitaux de l'émetteur	5.2.1 Note 10	N/A
Point 8.2	Flux de trésorerie	5.1.4	N/A
Point 8.3	Besoins de financement et structure de financement	5.1.4	2.1
Point 8.4	Restriction à l'utilisation des capitaux	N/A	N/A
Point 8.5	Sources de financement attendues	5.2	2.1
SECTION 9 ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE			
Point 9.1	Description de l'environnement réglementaire et des facteurs extérieurs influents	1.3.8	N/A
SECTION 10 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES			
Point 10.1	a) Principales tendances récentes	5.1.5.2	N/A
	b) Changement significatif de performance financière du Groupe depuis la clôture	5.1.5.1	2.1
Point 10.2	Élément susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives	2.1	N/A
SECTION 11 PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE			
Point 11.1	Prévision ou estimation du bénéfice en cours	5.1.5.3	N/A
Point 11.2	Principales hypothèses	5.1.5.3	N/A
Point 11.3	Attestation sur la prévision ou l'estimation du bénéfice	5.1.5.3	N/A
SECTION 12 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE			
Point 12.1	Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction de la Société	3.2.1.1	N/A
Point 12.2	Conflits d'intérêts	3.2.1.1	N/A
SECTION 13 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES			
Point 13.1	Rémunérations et avantages versés ou octroyés	3.4	1
Point 13.2	Provisions pour retraite ou autres	3.5	N/A
SECTION 14 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION			
Point 14.1	Durée des mandats	3.2.1.1	N/A
Point 14.2	Contrats de service	3.2.1.1	N/A
2Point 14.3	Comités	3.2.2.2	N/A
Point 14.4	Conformité aux règles du gouvernement d'entreprise	3.1	N/A
Point 14.5	Incidences significatives potentielles et modifications futures de la gouvernance	N/A	N/A
SECTION 15 SALARIÉS			
Point 15.1	Répartition des salariés	5.3.1 Note 5	N/A
Point 15.2	Participations et stock-options	3.6	N/A
Point 15.3	Accord de participation des salariés au capital	N/A	N/A
SECTION 16 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES			
Point 16.1	Répartition du capital	4.4.1	N/A

Point 16.2	Droits de vote différents	N/A	N/A
Point 16.3	Contrôle de l'émetteur	4.4.6	N/A
Point 16.4	Accord d'actionnaires	4.4.3	N/A
SECTION 17	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES		
Point 17.1	Détail des transactions	4.4.9	N/A
SECTION 18	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
Point 18.1	Informations financières historiques	Encart AMF – page de garde	N/A
Point 18.1.1	Informations financières historiques auditées	5.1 ; 5.2 ; 5.3 Incorporation par référence des informations au titre des exercices 2021 et 2022	N/A
Point 18.1.2	Changement de date de référence comptable	N/A	N/A
Point 18.1.3	Normes comptables	5.2.1 Note 2	N/A
Point 18.1.4	Changement de référentiel comptable	N/A	N/A
Point 18.1.5	Contenu minimal des informations financières auditées	5.3	N/A
Point 18.1.6	États financiers consolidés	5.2.1	N/A
Point 18.1.7	Date des dernières informations financières	N/A	N/A
Point 18.2	Informations financières intermédiaires et autres	N/A	N/A
Point 18.2.1	Informations financières trimestrielles ou semestrielles	N/A	N/A
Point 18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	5.2 – 5.3	N/A
Point 18.3.1	Rapport d'audit	5.2.2 – 5.3.3	N/A
Point 18.3.2	Autres informations auditées	N/A	N/A
Point 18.3.3	Informations financières non auditées	N/A	N/A
Point 18.4	Informations financières proforma	N/A	N/A
Point 18.4.1	Modification significative des valeurs brutes	N/A	N/A
Point 18.5	Politique en matière de dividendes	3.9	N/A
Point 18.5.1	Description	3.9	N/A
Point 18.5.2	Montant du dividende par action	N/A	N/A
Point 18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	2.5 ; 5.1.1	N/A
Point 18.6.1	Procédures significatives	2.5 ; 5.1.1	N/A
Point 18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	5.1.5.1	N/A
Point 18.7.1	Changement significatif depuis la clôture	5.1.5.1	N/A
SECTION 19	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Point 19.1	Capital social	Page de garde	N/A
Point 19.1.1	Montant du capital émis	4.3.1	N/A
Point 19.1.2	Actions non représentatives du capital	4.3.2	N/A
Point 19.1.3	Actions autodétenues	4.3.4	N/A
Point 19.1.4	Valeurs mobilières	4.3.5	N/A
Point 19.1.5	Conditions de droit d'acquisition et/ou toute obligation	4.3.5.4	N/A
Point 19.1.6	Option ou accord	3.4.2.5 ; 3.4.2.6 ; 3.6 ; 4.3.5	N/A
Point 19.1.7	Historique du capital social	4.3.3	N/A
Point 19.2	Acte constitutif et statuts	4.2	N/A
Point 19.2.1	Inscription au registre et objet social	4.1.2	N/A
Point 19.2.2	Catégories d'actions existantes	4.3.1	N/A
Point 19.2.3	Disposition impactant un changement de contrôle	4.4.7	N/A
SECTION 20	CONTRATS IMPORTANTS		
Point 20.1	Résumé de chaque contrat	1.3.7	N/A
SECTION 21	DOCUMENTS DISPONIBLES		

Point 21.1	Déclaration sur les documents consultables	6.4	N/A
------------	--	-----	-----
